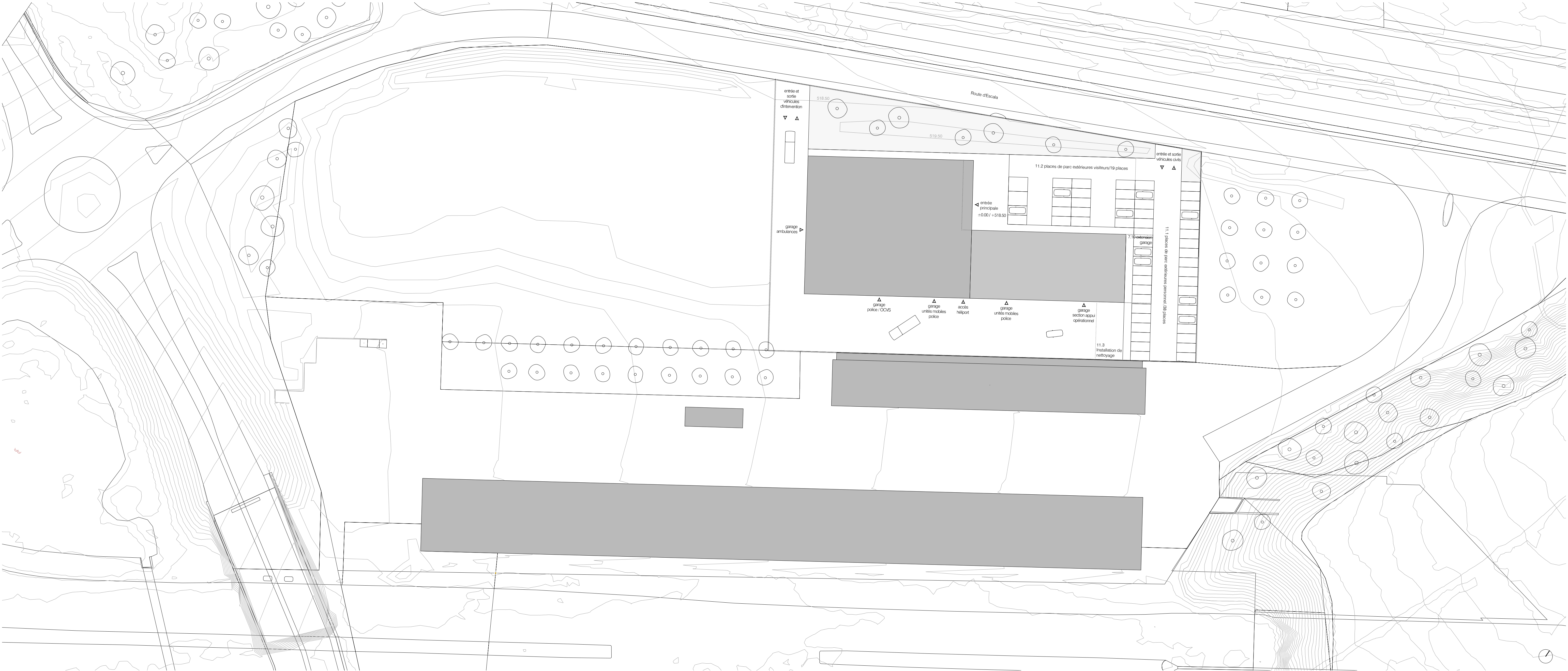




Volumétrie et implantation

Le bâtiment est composé d'un volume principal (rez + 3 étages) et d'un prolongement de son socle. (rez). Le gabarit du volume est donné par rapport aux dimensions de l'héliport (min.36x36m), sa hauteur correspond à celle du bâtiment du centre d'entretien de l'autoroute. Afin d'éviter les travaux dans la nappe phréatique (couteux et « risquer »), le bâtiment ne comprendra aucun sous-sol.

Le bâtiment est implanté parallèlement au centre d'entretien, par contre il ne cherche pas d'alignement sur sa longueur. Le volume haut est situé à l'ouest afin de conserver le dégagement (grande ouverture nord) depuis le centre d'entretien.

Par cette implantation, le projet propose clairement de différencier les circulations des véhicules (intervention et civil) en offrant deux entrées séparées. L'espace situé entre le bâtiment existant et le projet est réservé pour les entrées et sorties des véhicules de secours ainsi qu'à l'accès à l'héliport. L'accès à cette zone se fait depuis l'angle ouest. Le parking visiteurs ainsi que celui des employés se trouvent au nord et à l'est du projet, l'accès depuis la route cantonale se fait depuis l'angle est de la parcelle.

La bute située entre la route cantonale et le site est conservée, des arbres sont imaginés afin de créer un filtre avec la route.

Organisation

Le bâtiment s'organise autour d'un noyau afin de laisser rayonner en périphérie les espaces de bureaux. Dans le noyau se trouvent tous les locaux «borghes» (archives, WC, vestiaires, laboratoires. .) ainsi que les locaux techniques.

Dans le socle se trouvent tous les garages des véhicules d'intervention, l'entrée principale au bâtiment, la cafétéria ainsi que tous les locaux de services devant être liés aux différents garages. L'agrandissement du parking des véhicules « section opérationnel police » se fera dans la continuité du volume bas, direction est.

A l'étage 1, prennent place les bureaux des ambulances de la ville de Sierre, ainsi que les sections « appui opérationnel police » et « section des unités mobiles ». Cette position permet un accès direct à leurs garages respectifs, par des escaliers situés aux angles du bâtiment. Ces escaliers serviront également de voie de fuite en cas d'incendie à l'ensemble du bâtiment.

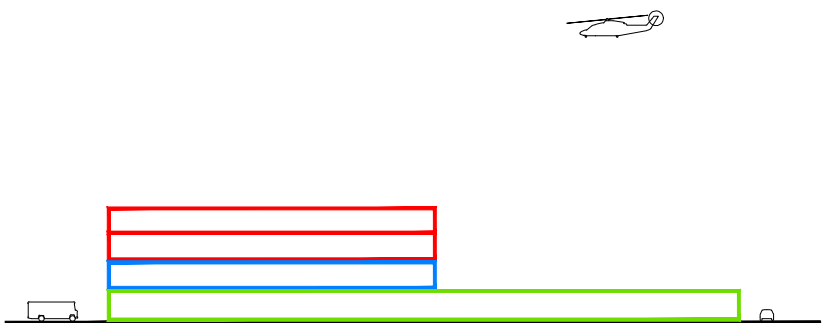
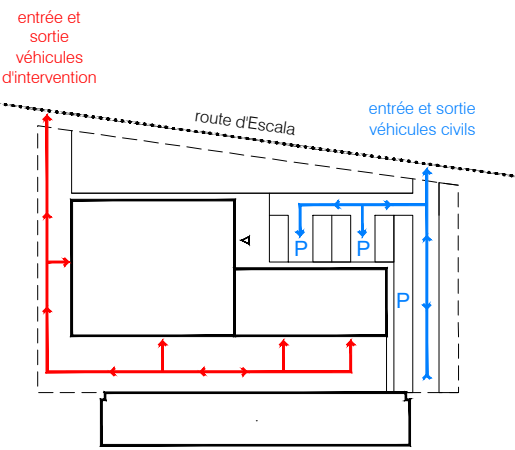
Aux niveaux 2 et 3 s'organise la centrale d'engagement, située en dessous de l'héliport (toiture).

Structure - matérialité

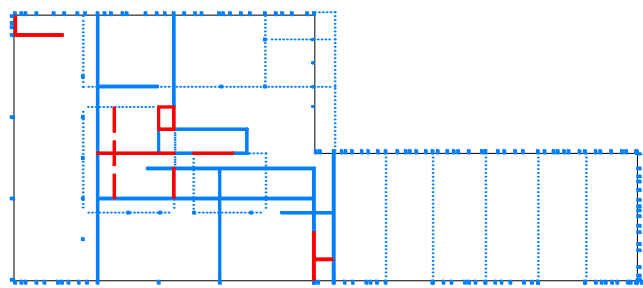
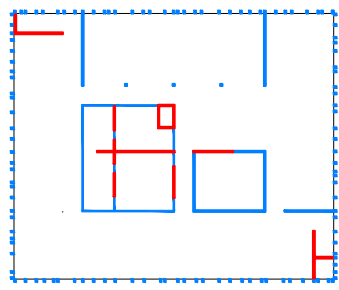
La structure est composée d'un noyau (murs, voiles, sommiers et piliers en béton armé) et d'une façade porteuse (piliers en béton préfabriqué). En façade, les remplissages entre les piliers sont proposés pour la plus grande partie en verre et pour les parties opaques en béton préfabriqué

Cette structure offre une grande flexibilité pour les niveaux 1-2 et 3. La plupart des cloisons de séparation des bureaux sont en cloisons légères. Les séparations entre les zones de circulations et les espaces de travail sont également légères, en verre translucide, transparent ou en panneau opaque selon la confidentialité des bureaux et laisse ainsi pénétrer la lumière naturelle dans les halls et les couloirs. En bout de tous les couloirs intérieurs, on trouvera également des percées sur le paysage extérieur, permettant aux utilisateurs de se restituer.

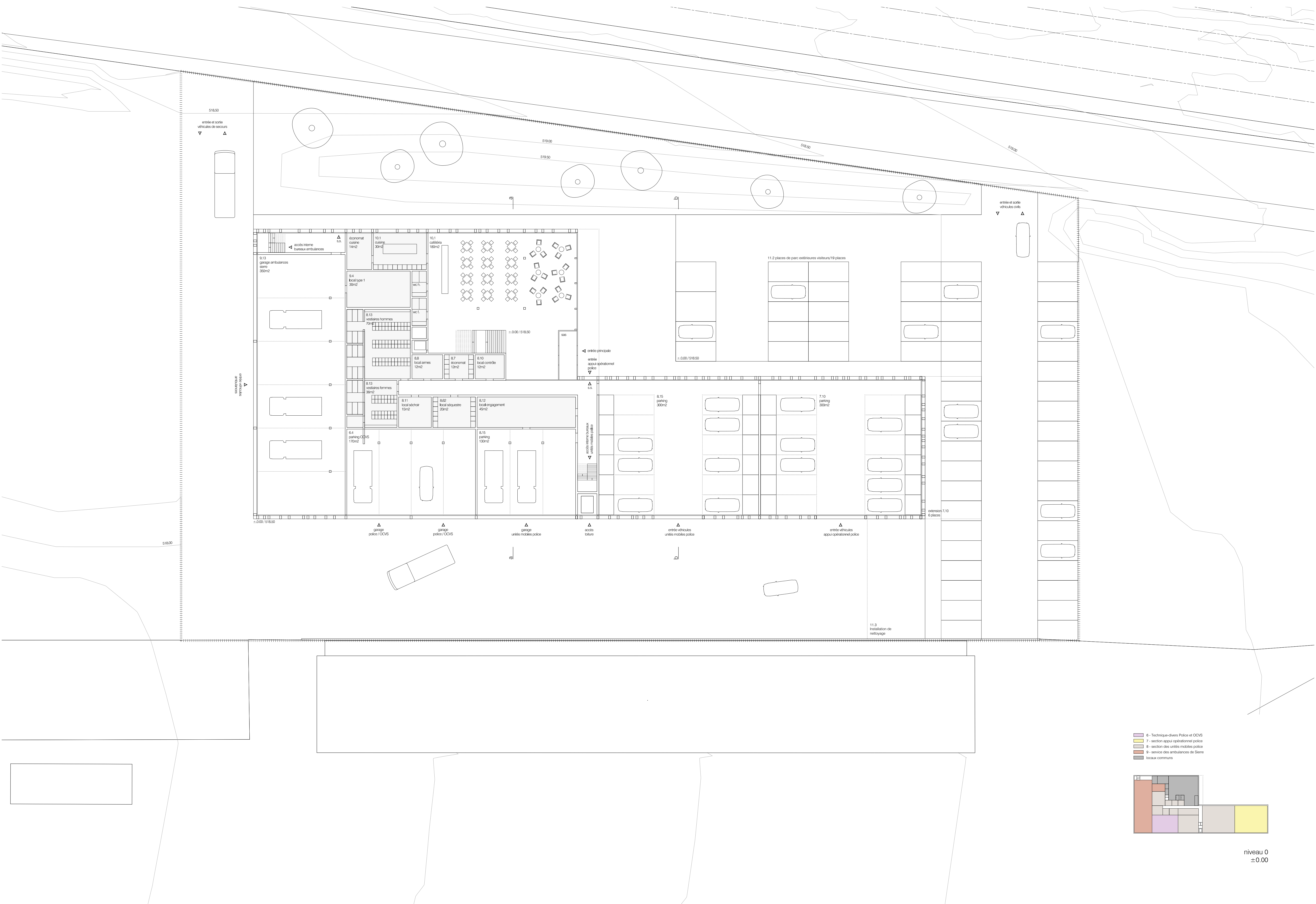
Des murs de refends sismiques sont prévus, sur la toute la hauteur du bâtiment (rouge) afin garantir les normes en vigueur dans le domaine. Pour les autres murs porteurs des étages (bleu) certains travailleront comme des voiles dont les charges au rez-de-chaussée seront reprises par des sommiers (pointillé bleu), des murs et des piliers.

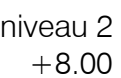
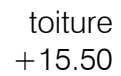
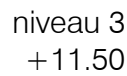


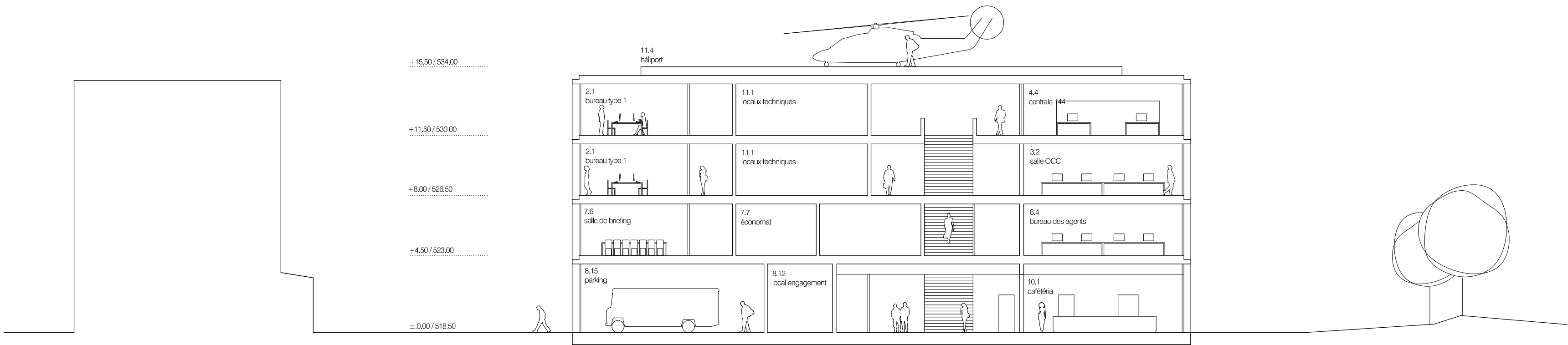
■ centrale d'engagement
■ sections ambulances / appui opérationnel / unités mobiles
■ entrée/garages



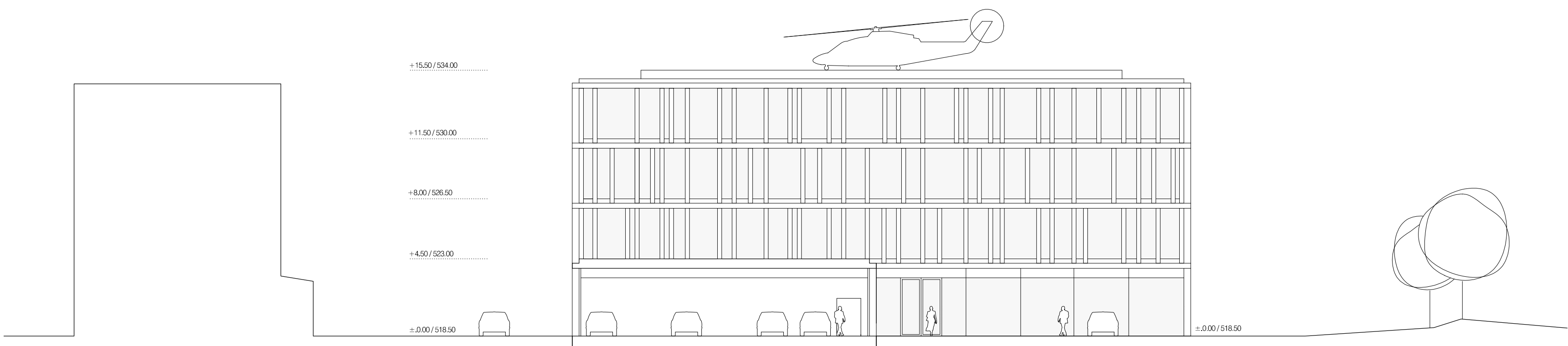
--- sommiers
■ murs porteurs
■ murs sismiques



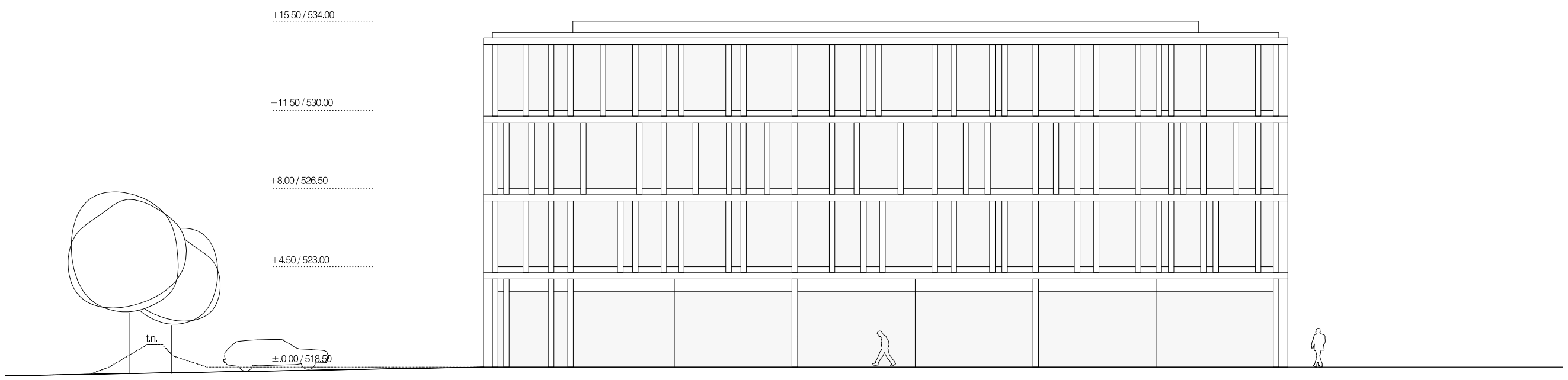




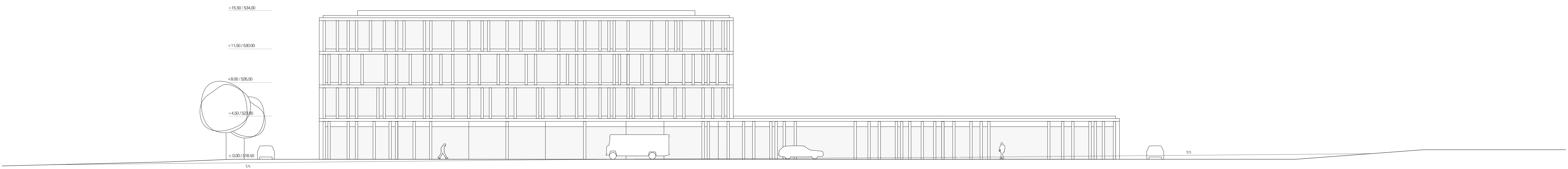
coupe a-a



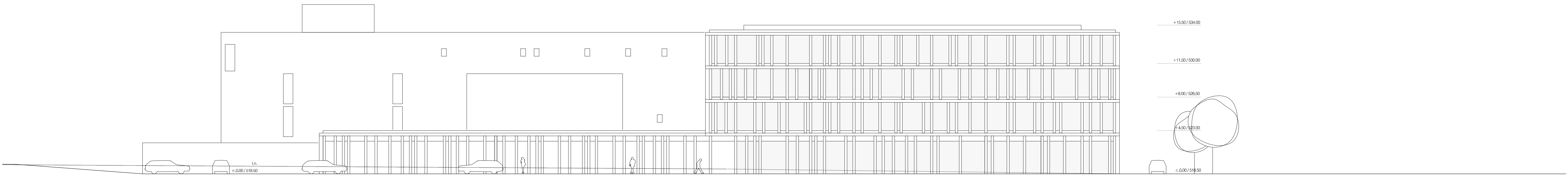
coupe b-b



façade ouest



façade sud



façade nord